

**PROCES-VERBAL de l'Assemblée Générale Ordinaire  
du samedi 17 novembre 2018**

Comité départemental de Paris de la FFESSM

Siège social : 151 rue Léon-Maurice Nordmann, 75013 Paris

L'an deux mil dix-huit, le dix-sept novembre à dix-huit heures sept minutes, les membres de l'association se sont réunis à Paris sur convocation du comité directeur en date du 3 juillet 2018.

L'assemblée est présidée par Madame Sophie LE MAOUT en sa qualité de présidente. Le secrétariat est assuré par Monsieur Christophe BADESCO en sa qualité de secrétaire général.

La présidente constate que vingt-deux clubs sont présents et quarante sont représentés, totalisant 145 voix sur 166.

La Présidente déclare alors que l'assemblée est régulièrement constituée, que le quorum est atteint et qu'elle peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise (le quorum étant de 42 voix).

Le président du comité régional Ile de France, Monsieur Francis MERLO, est présent.

Monsieur Jérôme HLADKY, CTS-R et conseiller technique national (CTN), est également présent.

Puis, la présidente rappelle que l'ordre du jour de la présente réunion est le suivant, pour cette assemblée générale ordinaire :

- lecture et approbation du rapport de la présidente,
- lecture et approbation du rapport du secrétaire général,
- lecture et approbation du rapport financier relatif aux comptes de la saison 2017-2018,
- quitus pour l'ensemble de la gestion,
- approbation du budget prévisionnel pour l'exercice de la saison 2018-2019,
- vote du projet de résolution : montant de la nouvelle cotisation pour la saison 2019-2020,
- rapport des commissions (ordre alphabétique à partir de A),
- intervention de Monsieur Jérôme HLADKY, CTS-R et conseiller technique national (CTN),
- intervention de Monsieur Francis MERLO, président du comité régional Ile de France,
- remise de médailles fédérales,
- questions diverses.

Après présentation, le rapport moral de la présidente est adopté à l'unanimité.

Après présentation, le rapport du secrétaire général est adopté à l'unanimité.

Après lecture du rapport financier relatif aux comptes de l'association par le trésorier pour l'exercice de la saison 2017-2018, l'assemblée générale approuve à l'unanimité ledit document tel qu'il lui a été présenté.

Le quitus de sa gestion est donné au trésorier pour l'exercice écoulé à l'unanimité.

Après présentation du budget prévisionnel de l'exercice de la saison 2018-2019, l'assemblée générale approuve à l'unanimité ledit budget tel qu'il lui a été présenté.

### **PREMIERE ET UNIQUE RESOLUTION**

Le comité directeur propose de ne pas augmenter le montant de la cotisation pour la saison 2019-2020 (qui resterait à 48 euros).

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### **RAPPORTS DES COMMISSIONS**

Après présentation du rapport de la commission Apnée par Guillaume SALINIER, président, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

Après présentation du rapport de la commission Archéologie par François GENDRON, président, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

Après présentation du rapport de la commission Biologie et Environnement Subaquatiques par Patricia GERARDI, présidente, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

Après présentation du rapport de la commission Médicale et Prévention par Bernard PILLET, président, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

Après présentation du rapport de la commission Nage avec Palmes par Christophe MORVAN, président, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

Après présentation du rapport de la commission Plongée Sportive en Piscine par Anne BORDERIEUX, présidente, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

Après présentation du rapport de la commission Technique par Christophe BADESCO, président, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

### **INTERVENTION DE MONSIEUR JEROME HLADKY, CTN ET CTS-R**

Une formation permettant d'obtenir l'UC1 du BPJEPS sera organisée par le CREPS IdF. Une session de 4 x 3 jours aura lieu de janvier à avril 2019. La validation sera organisée en avril 2019, via un entretien et un rapport de stage. Les candidats doivent être titulaires du MF1, PSE1 et nitrox confirmé.

Travaux immobiliers à Beaumont s/Oise : ils ont démarré en septembre pour le bâtiment des plongeurs 3 salles de cours, 1 infirmerie, 40 mètres de longueur sur 8 mètres de large. Coût prévisionnel : 1 million d'€ pour une inauguration en avril 2019.

Le CNDS va disparaître pour être recréé sous une autre forme : on peut s'attendre à une réduction dramatique des subventions au monde associatif.

### **INTERVENTION DE MONSIEUR FRANCIS MERLO, PRESIDENT DU COMITE REGIONAL**

Le président est intervenu tout au long de l'AG en réponse à des questions des présidents présents. Francis Merlo remercie tous les présidents et licenciés parisiens. Il précise que pour la prochaine mandature, les élections devront avoir lieu tôt dans la saison, de façon à ce que les AG régionales et nationale puissent avoir lieu avant le 31/12/2020.

Francis MERLO se charge de récupérer la liste des TIV de l'Ile de France et de la diffuser aux Codep concernés.

Une opération baptêmes aux Invalides est envisagée au printemps 2019.

Le site de Beaumont est désormais calibré pour accueillir 1000 plongeurs / jour ! Un gardien à plein temps sera bientôt recruté : le site pourra alors ouvrir tous les jours.

Salon de la Plongée : des baptêmes triton et sirène sont prévus cette année.

L'AG régionale : elle aura lieu le 16 février 2019 à Plaisir.

### **REMISE DES MEDAILLES**

Remise des médailles, par Francis MERLO et Sophie LE MAOUT.

Sont décernées pour leur implication fédérale, les médailles suivantes :

- médaille d'or du Comité Ile de France Picardie et médaille de bronze de la FFESSM : Philippe MERLO ;
- médaille d'or du Comité Ile de France Picardie : Stéphane DESJARDINS.

### **QUESTIONS DIVERSES**

Pas de question.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à vingt heures quarante-cinq minutes.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par la présidente et le secrétaire.

**Le secrétaire général**  
**du comité départemental de Paris**  
**Christophe BADESCO**

**La présidente**  
**du comité départemental de Paris**  
**Sophie LE MAOUT**